



AIDE ET SOINS  
À DOMICILE



# Rapport annuel 2021

ABSMAD

Association broyarde pour la promotion de  
la santé et le maintien à domicile

Editeur : ABSMAD – Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile  
Responsable de publication : Hélène Morgenthaler  
Graphisme et impression : map.ch

# Sommaire

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| Message de la Présidente et de la Directrice ..... | 4  |
| Clients de l'ABSMAD .....                          | 5  |
| Ressources humaines .....                          | 9  |
| ASSC .....                                         | 10 |
| Vaccination .....                                  | 12 |
| Planification .....                                | 14 |
| Conférence Mme Alix Noble .....                    | 18 |
| Bike to work .....                                 | 20 |
| Finances .....                                     | 21 |
| Comptes de résultat et Bilan .....                 | 22 |
| Gouvernance .....                                  | 23 |

# Message de la Présidente et de la Directrice



Mesdames et Messieurs,

Je risque de répéter un petit peu mes propos de l'année 2020. En effet, je mentionnais que ma pensée revenait naturellement aux soignantes et soignants ainsi qu'à toutes les personnes impliquées, ce qui est toujours le cas, suite à cette pandémie qui a plombé notre quotidien, ceci pendant 2 ans.

Grâce à la parfaite coordination et organisation des instances de soins, nous avons réussi à relever ce défi qui ne nous a pas épargnés et surtout, pas annoncé son arrivée en force.

Après 2 ans de vie avec ce satané virus, nous voyons enfin le bout du tunnel mais attention à ne pas crier victoire trop vite. En effet, le monde médical reste très attentif afin de pouvoir agir rapidement en cas de suspicion.

Nous ne le répéterons jamais assez, MERCI à vous toutes et tous, pour votre travail sans relâche, avant, pendant et après cette pandémie.

Pour l'ensemble des collaborateurs-trices, responsables de centre, responsables d'équipe, soignants, bénévoles, pour votre engagement très professionnel, vous êtes un maillon important pour le maintien et les soins à domicile, je vous en félicite et vous en remercie infiniment.

Je profite également de remercier Madame la Directrice, Hélène Morgenthaler, ainsi que tout le personnel de l'administration (secrétariat, comptabilité, RH, planificatrice, etc.) pour ce bel engagement. A mes sympathiques collègues du comité, je vous remercie pour votre engagement et votre soutien tout au long de l'année.

Aliette Rey, présidente



Cher-ère-s toutes et tous,

Que dire de plus ? La page est écrite, presque tournée mais les stigmates resteront à jamais gravés dans nos mémoires.

Si je devais résumer en un mot cette crise traversée ensemble, c'est le mot solidarité qui me vient en premier à l'esprit. Mais loin d'être réductrice, ce sont bien d'autres qualités qui ont été mobilisées durant ces 2 années de « galère », avec à la barre, une capitaine toute fraîchement nommée et plongée dès le départ dans le grand bain !

Vous savez la reconnaissance que je voue à chacune et chacun, je l'ai exprimée à plusieurs reprises par mes mots qui venaient du cœur.

Je me réjouis à présent de vous les redire de vive voix, non masquée et en votre présence bien réelle.

Je suis admirative de l'énergie et la force qui nous ont maintenus sur le pont durant ces 2 années, puissent-elles se poursuivre dans d'autres circonstances et au bénéfice de nos clients, comme vous savez si bien le faire.

Un immense MERCI à toutes et tous et c'est main dans la main que nous allons continuer cette belle aventure de l'aide et des soins à domicile de la Broye dont vous pouvez être fier-e-s.

Je ne voudrais pas oublier la bonne collaboration avec nos partenaires, le soutien du comité et de notre faîtière cantonale l'AVASAD, sans lesquels cette crise aurait été probablement plus compliquée à gérer.

Hélène Morgenthaler, directrice



# Clients de l'ABSMAD

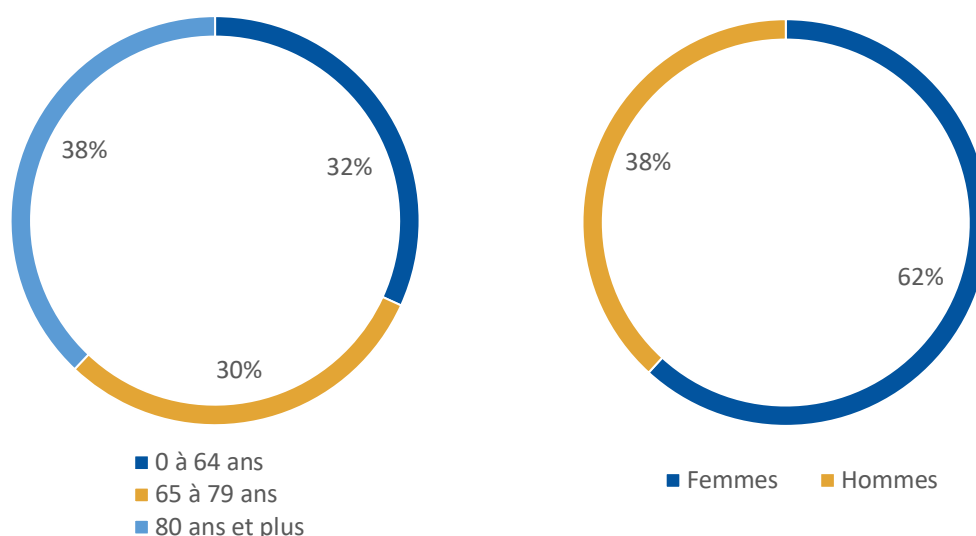
## Evolution des clients par tranche d'âge

| Nombre de clients    | 2021         | 2020         | 2016         | Evolution<br>sur 1 an | sur 5 ans     |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------|---------------|
| <b>Classes d'âge</b> |              |              |              |                       |               |
| 0 à 19 ans           | 12           | 11           | 8            | 9.09%                 | 50.0%         |
| 20 à 64 ans          | 807          | 712          | 646          | 13.34%                | 24.92%        |
| 65 à 74 ans          | 455          | 449          | 395          | 1.34%                 | 15.19%        |
| 75 à 79 ans          | 324          | 302          | 232          | 7.28%                 | 39.66%        |
| 80 à 84 ans          | 331          | 328          | 284          | 0.91%                 | 16.55%        |
| 85 ans et plus       | 646          | 613          | 557          | 5.38%                 | 15.98%        |
| <b>Genre</b>         |              |              |              |                       |               |
| Femmes               | 1 591        | 1 494        | 1 351        | 6.49%                 | 17.76%        |
| Hommes               | 984          | 921          | 771          | 6.84%                 | 27.63%        |
| <b>Total général</b> | <b>2 575</b> | <b>2 415</b> | <b>2 122</b> | <b>6.63%</b>          | <b>21.35%</b> |

Les 2 derniers exercices ont été marqués par la pandémie et le recours à nos prestations s'est révélé important. En effet, comme pour l'année précédente et au gré des différents variants, les EMS ont continué à retarder les entrées et les hôpitaux ont repoussé les opérations non essentielles.

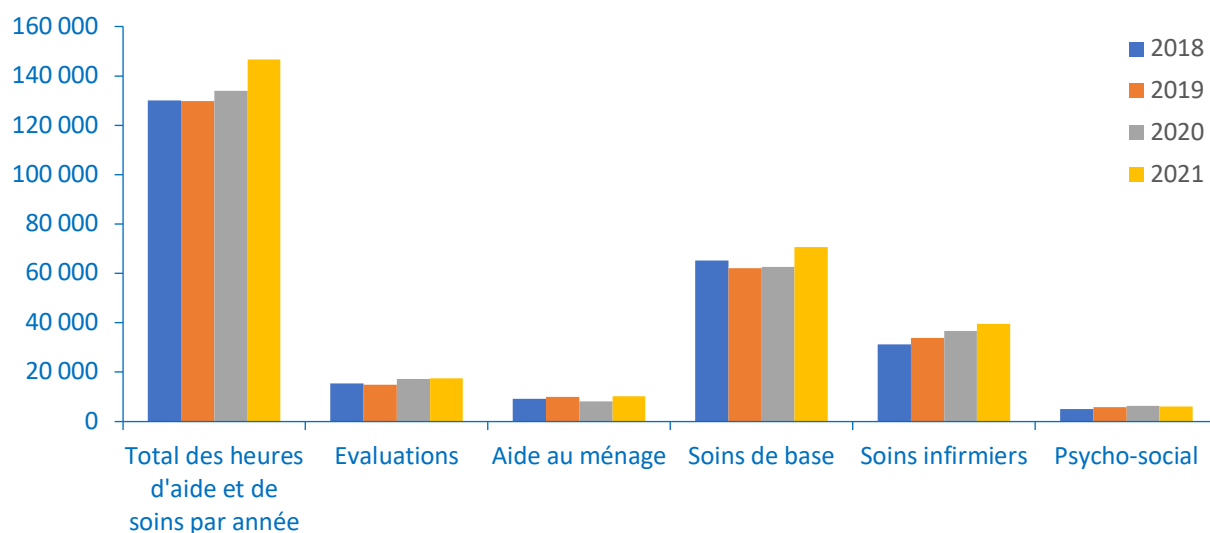
L'augmentation de notre clientèle pour cette année est de 6.4%, soit 156 personnes. Elle est cependant moindre que pour l'exercice 2020, où nous avons enregistré une hausse de 11.1%.

La proportion des tranches d'âge est restée relativement stable par rapport à l'année précédente. Les clients compris dans la tranche 60 à 79 ans représentent 36.8% du total et celle de 80 à 99 ans, 37.8%.



# Evolution des heures de l'activité d'aide et de soins entre 2020 et 2021

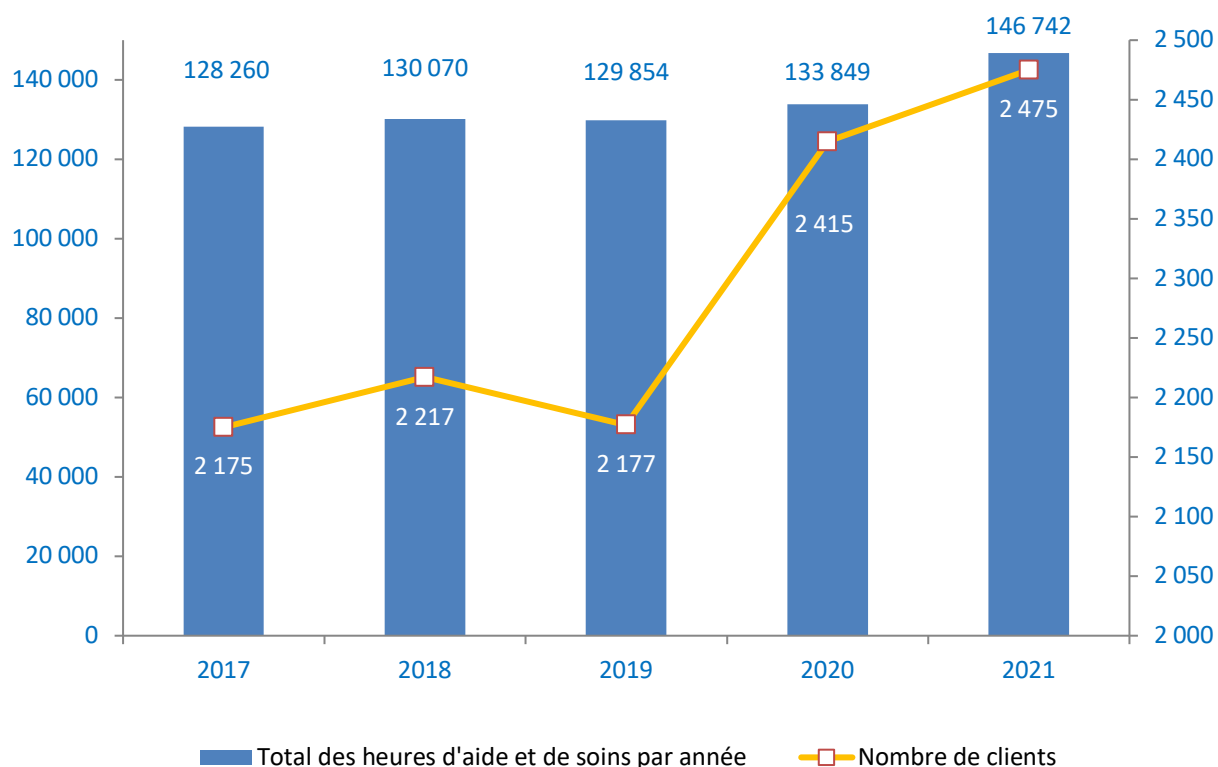
| Heures de prestations                       | 2020    | 2021    | Évolution |
|---------------------------------------------|---------|---------|-----------|
| Nombre total d'heures d'aide et de soins    | 133 849 | 146 742 | +9.6%     |
| Nombre total d'heures d'évaluations RAI-HC  | 17 255  | 17 512  | +1.5%     |
| Nombre d'heures de soins de base            | 62 623  | 70 780  | +13.0%    |
| Nombre d'heures de soins infirmiers         | 36 722  | 39 534  | +7.7%     |
| Nombre d'heures de traitements ergothérapie | 1 986   | 1 833   | -7.7%     |
| Nombre d'heures d'aide au ménage            | 8 308   | 10 265  | +23.6%    |
| Nombre d'heures de démarches sociales       | 6 302   | 6 037   | -4.2%     |
| Nombre d'heures autres activités            | 653     | 781     | +19.6%    |



Nos prestations ont augmenté de 12'893 heures par rapport à l'année précédente, soit 9.6%. Le plus fort volume est constaté sur les soins de base, pour 8'197 heures, puis les soins infirmiers pour 2'812 heures.

L'aide au ménage a subi une diminution conséquente en 2020, liée à la pandémie. Cette prestation avait été effectivement réduite au strict minimum pendant les périodes de confinement. Son niveau est néanmoins revenu à celui d'avant la pandémie.

## Evolution des heures d'aide et de soins à domicile et du nombre de clients

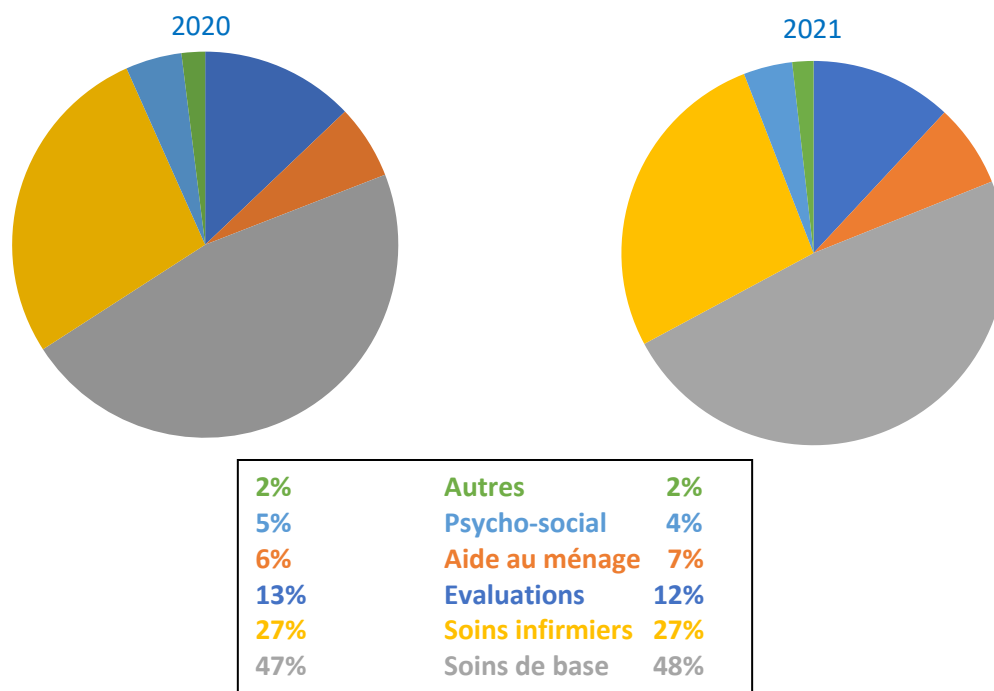


La progression de la clientèle s'est ralentie pour revenir à une tendance identique aux années pré-pandémie. La reprise des activités de ménage a permis d'augmenter la durée moyenne des prestations auprès des clients.

Pour rappel, lors de l'exercice 2020, le nombre de clients avait augmenté de 11.1% pour une hausse de l'activité de 3.08%. Cela s'expliquait par le fait que les activités de ménage ont une moyenne de 43 minutes par client, tandis que les soins de base et infirmiers s'élèvent à 28 minutes.

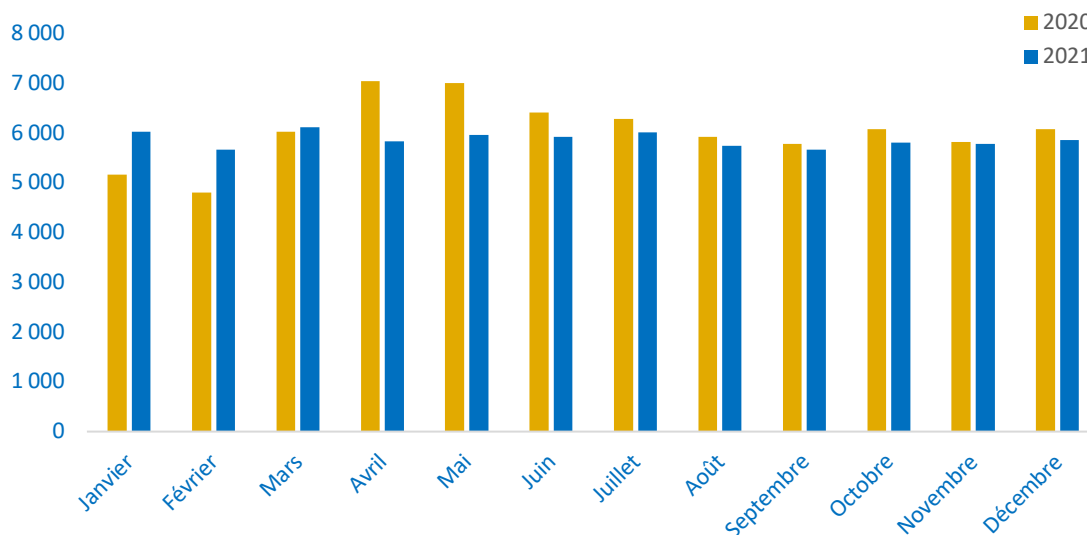
Cette année, le nombre de clients a augmenté de 2.3%, pour une augmentation de l'activité de 9.6%. Le nombre mensuel moyen de clients est passé à 1'171 contre 1'104 l'année dernière.

## Répartition des heures de prestations



L'activité de soins de base reste quasiment la moitié de nos prestations. Les activités d'aide au ménage ont repris leur volume habituel. La stabilisation des heures d'évaluations est concordante avec le nombre de clients.

## Repas livrés à domicile



Le nombre de repas livrés en 2021 s'élève à 70'500, soit une diminution de 2.8% par rapport à l'année dernière. Ce nombre reste toutefois important par rapport aux 59'000 repas livrés en 2019. L'augmentation conséquente de 2020 était liée au semi-confinement, nous pouvons constater sur le graphique l'augmentation dès le mois de mars.

# Ressources humaines

## Evolution des RH

|                                                      | 2020  | 2021 |
|------------------------------------------------------|-------|------|
| Collaborateurs y compris livreurs de repas bénévoles | 318   | 319  |
| Collaborateurs sans livreurs de repas bénévoles      | 280   | 288  |
| Nouveaux collaborateurs                              | 58    | 62   |
| Equivalents plein temps (EPT)                        | 170   | 182  |
| Collaborateurs ayant suivi une formation continue    | 166   | 189  |
| Taux de rotation                                     | 13.9  | 18.5 |
| Taux d'absentéisme                                   | 8.6%  | 7.9% |
| Moyenne d'âge des collaborateurs                     | 43.16 | 43.7 |
| Taux d'activité moyen des collaborateurs             | 61%   | 63%  |

## Jubilaires

**25 ans** Sylviane Nicolier-Stucki

**20 ans** Christine Dubi-Chappuis, Christiane Flühmann-Jaton, Isabelle Guerry, Marguerite Hofer-Colliard, Michèle Jaquier-Jomini, Fabienne Liechti-Riedo, Andrée Pilloud-Bovet, Sylvie Quartenoud-Morand

**15 ans** Bastian Arrigoni, Nicole Heer-Rey, Anne-Marie Lang-Gerber, Claire-Marie Spahr-Quillet

**10 ans** Sonja Blenishti, Marie-Laure Chaney, Caroline Demierre, Andréa Fischer, Carmen Gamba, Christel Guisolan, Carmen Gutiérrez, Daniel Hauser, Irène Menoud, Anuradha Panday, Nathalie Sideris, Anne Siegfried

## ASSC

# Formation d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC)

### Sonia Perret, responsable des ressources humaines

Depuis 2006, l'ABSMAD forme chaque année, au sein de ses 3 CMS, des apprentis ASSC. Notre association offre la possibilité à des collaboratrices et collaborateurs auxiliaires de santé d'évoluer dans leur parcours professionnel en suivant une formation dans le but d'obtenir un CFC d'ASSC.

Depuis cette année et pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous avons également accueilli une nouvelle apprentie externe.

Le métier d'ASSC est particulièrement adapté à une activité dans le domaine des soins à domicile. Le travail en interdisciplinarité, la grande variété des tâches, autant les soins et l'assistance à la personne dans sa vie quotidienne que les actes médico-techniques délégués par une infirmière, font d'elle une profession riche et variée.

La formation dure 3 ans. 1,5 jour par semaine est consacré à la formation théorique (cours professionnels) et 3,5 jours à la formation pratique au CMS. Des cours interentreprises sont organisés tout au long de la formation.

Au sein de chaque CMS, les professionnel-le-s s'investissent avec brio dans leur rôle de formateur pratique et transmettent leur savoir-faire au quotidien, j'en profite pour les remercier chaleureusement !

### Arrigoni Bastian ASSC et formateur en entreprise (FEE)

J'ai commencé à travailler au CMS d'Avenches en 2006 comme auxiliaire de santé, j'ai ensuite changé de CMS pour Payerne et fini ma formation d'ASSC en cours d'emploi en 2012. Depuis 2016, je m'occupe du suivi des ASSC en formation.

Pour rappel, la formation d'ASSC s'acquiert par un apprentissage dans une institution de soins ou en école avec des stages de 6 mois pour l'obtention d'un CFC. Pour les 2 modules, il y a la possibilité de passer la maturité intégrée.

Pour obtenir le titre de FEE, il faut suivre le cours d'une durée de 40 heures à l'Ortra.

Durant ces dernières années, j'ai eu l'occasion d'accompagner des ASSC des 2 voies.

C'est à chaque fois une nouvelle aventure, car les personnalités sont différentes et jusqu'à présent toujours très investies dans leur formation.

J'ai aussi beaucoup de chance de pouvoir collaborer, depuis toutes ces années, avec Sandrine Carnat, infirmière clinicienne et FEE, qui m'a fait profiter de son expérience.



Nous avons aussi avec toute l'équipe, responsable de centre, responsable d'équipe et les planificatrices, réussi à mettre en place une organisation pour que le suivi des apprenants se passe dans les meilleures conditions même si parfois ce n'est pas simple.

Il y a aussi, avec l'appui de nos différentes PF (praticienne formatrice), la possibilité aux ASSC de pouvoir participer à leurs cours.

En ce qui me concerne, j'accompagne les apprentis principalement sur le terrain, en pratique. Durant la première année, j'effectue essentiellement des suivis pour les soins de base et, par la suite, pour les différents actes médico-techniques.

Pour finaliser cette petite présentation, je tiens à dire que c'est une belle expérience et qu'il est important de pouvoir transmettre son savoir dans de bonnes conditions et surtout, que les apprentis se sentent à l'aise pour comprendre et pratiquer leur futur métier.

### **Enola Correvaon, ASSC**

#### ***Pourquoi avez-vous choisi le métier d'ASSC ?***

J'ai choisi le métier d'ASSC car j'ai toujours voulu aider les gens. Je suis une fille à l'écoute, qui aime prendre soin des autres. J'apprécie de travailler au CMS car me rendre au domicile des clients et les soigner dans leur cadre privé m'oblige à respecter leur intimité et à être discrète et efficace. Ma joie de vivre leur apporte réconfort et les petits soins apportés me font chaud au cœur.

#### ***Qu'avez-vous découvert dans ce nouveau monde du travail ?***

Ayant déjà un CFC, je savais à quoi m'attendre au niveau professionnel. Par contre, j'ai découvert un tout autre métier ou certaines bases acquises lors de ma première formation de gestionnaire en intendance me sont utiles dans cette nouvelle profession. Les gestes sont bien différents et la responsabilité que j'ai envers les clients me rendent responsable et me donnent confiance en moi.



#### ***Quels sont vos projets futurs ?***

Pour le futur, j'ai plusieurs idées en tête mais aucune de définie. Je souhaiterais me spécialiser en service de néonatalogie en tant qu'ASSC ou alors faire infirmière en pédiatrie. J'ai aussi l'envie de faire ambulancière. Au terme de mes 3 ans d'ASSC toutes ces idées ne seront peut-être plus d'actualité par peur de ne pas avoir la motivation pour repartir en formation. L'avenir me le dira.



# Vaccination

## Les années se suivent ...

**Hélène Morgenthaler, directrice et Catherine Muller, responsable prestations**

Et pourtant, si le Covid a toujours été autant présent pour nous, notre activité a été axée autour de la vaccination à domicile.

Souvenez-vous : en décembre 2020, les vaccins Pfizer®, puis Moderna® font leur apparition. Lueur d'espoir pour certains, scepticisme pour d'autres, nous n'entrerons pas dans le débat.

### **TMR - Transports dans les lieux de vaccination**

Durant cette campagne, le Canton de Vaud a décidé, afin d'inciter et faciliter la vaccination pour les habitants âgés du canton, d'offrir la gratuité du transport vers les centres de vaccination pour des personnes qui, soit ne pouvaient pas se déplacer jusqu'au centre de vaccination avec les transports publics ou l'entourage, soit pour des raisons dûment justifiées ou des raisons de précarité n'étaient pas en mesure de s'y rendre.

Pour l'ABSMAD, cela a représenté au total pour 2021, 436 courses organisées par le bureau TMR (transport à mobilité réduite) et effectuées par les chauffeurs de la région. Tous ces transports (environ 7'500 km pour un coût de 6'190 CHF) ont été intégralement pris en charge par la DGCS (direction générale de la cohésion sociale).

Pour le bureau TMR, cela a engendré également un léger surplus de travail, devant documenter ces transports de manière spécifique, puis vérifier la liste des transports à chaque fin de mois afin que ces courses puissent être distinguées et qu'un décompte soit établi pour la DGCS.

La gratuité des transports se poursuit encore jusqu'en mars 2022.

Rapidement, l'AVASAD a été sollicitée par le Canton de Vaud et sa Task force afin de déployer la vaccination à domicile.

Sans avoir encore de confirmation définitive, toutes les Associations et Fondations de soins à domicile du dispositif se sont mobilisées dans ce processus. L'objectif était de permettre à toute personne éligible à la vaccination de pouvoir y accéder, même si elle ne pouvait pas se déplacer. Notre mission avait donc tout son sens et dès janvier 2021, les équipes de direction et d'encadrement ont commencé à recenser nos clients concernés (vulnérables, plus de 65 ans). Fichiers Excel, centaines d'appels et contacts clientèle, élaboration d'une directive de transport du vaccin validée par la pharmacienne cantonale, nous étions tous très sollicités à la tâche.

En moins de 3 semaines, les listes étaient prêtes, le matériel de transport fabriqué sur mesure et les tests avec nos « boxes » spéciales pouvaient commencer. L'enjeu était de taille car il s'agissait de maintenir à plat le vaccin, à une température comprise entre 4 et 8 degrés Celsius, sans faire de mouvements.



Le 18 février, la 1ère « tournée » de vaccination à domicile a démarré à l'ABSMAD et le 19, un journaliste de la Broye nous a suivis pour faire un article à ce sujet. Notre campagne de vaccination était lancée !

Pour ces 1ères et 2èmes doses, qui se sont étalées du 18 février au 13 avril, ce ne sont pas moins de 38 tournées qui ont été programmées, représentant 214 doses injectées pour 108 clients au total.

Une 2ème phase a eu lieu du 27 mai au 2 décembre, comprenant 13 tournées, 57 doses administrées et 35 clients concernés. Notre recensement s'est fait de manière continue pour les nouveaux clients, les personnes indécises, les clients des OSAD privées, car nous étions soumis aux évolutions des directives cantonales et l'ouverture progressive à la vaccination pour les différentes tranches d'âge.

Alors que nous pensions être en fin de campagne, la décision de l'administration d'une dose booster a été prise. Nous avons donc réalisé une 3ème phase de vaccination à domicile entre le 30 novembre 2021 et début avril 2022 (15 tournées, 90 doses pour 90 clients).

Si nous devons retenir quelque chose de cette expérience, c'est que nous avons su faire preuve d'une très grande réactivité dans un contexte déjà tendu. Les collaborateur-trice-s qui ont participé à cette campagne étaient tout-e-s volontaires pour vacciner et fier-e-s de participer à cette action de santé publique. Les clients ont également été très reconnaissants que l'on puisse les vacciner chez eux lorsqu'ils ne pouvaient pas se rendre dans les centres de vaccination.

C'est le cœur même de notre mission qui a été mis en avant et nous avons pu prouver qu'en un temps record, nous savions mobiliser les ressources nécessaires au bien commun et au service de la population.

### Masques – Distribution aux bénéficiaires des régimes sociaux

Commencée en juillet 2020, la distribution des masques aux personnes bénéficiaires des régimes sociaux s'est poursuivie jusqu'à fin juillet 2021, soit une année complète, au rythme de 2 distributions par semaine.

En 2021, ce ne sont pas moins de 3'470 boîtes qui ont été distribuées lors des 55 plages horaires de distribution à 1'567 personnes.

En 2020, lors de la mise en route de la distribution, nous avons pu compter sur l'engagement de jeunes disposant de temps pour assurer l'accueil et la logistique de cette distribution.

Dès 2021, nous avons sollicité des bénévoles via la Centrale des Solidarités mais nous avons également pu compter sur l'implication de collaborateur-trice-s de l'ABSMAD, les bénévoles n'étant plus assez nombreux.

La population concernée fut assez diversifiée et la majorité des personnes très reconnaissante de pouvoir bénéficier de cette distribution. Cependant, certaines réactions nous ont parfois surpris, comme les remarques sur l'origine des masques portant des indications en langues étrangères et n'étant, selon ces personnes, pas conformes ! Nous avons parfois évité de peu la dénonciation aux autorités 😊



# Planification

## Une course par étape

**Nicole Martin, responsable du CMS de Payerne, Sara Monvert, responsable du CMS de Moudon et Aurélie Piguet, responsable du CMS d'Avenches**

La planification des prestations en CMS peut ressembler à une course par étape, avec des sprints intermédiaires, des cols de différentes hauteurs, les applaudissements ou les huées, une météo changeante et une ligne d'arrivée mouvante.

- **Les « coureurs » de nos trois CMS :**
  - 11 planificateurs-trices, qui représentent un effectif de 7.2 EPT (équivalent plein temps).
- **Le défi :**
  - planifier, par jour, plus de 900 prestations à une centaine de collaborateurs-trices, toutes fonctions confondues. Sur une semaine, cela équivaut à environ 3'000 heures de prestations.
- **Les difficultés en 2021 :**
  - un tournus du personnel encore plus important, notamment lié aux absences ponctuelles dues au Covid;
  - des situations de soins plus diversifiées, complexes et instables qui demandent des compétences spécifiques ;
  - une charge de travail augmentée en fin de semaine, surtout le vendredi, en lien avec des sorties d'hôpitaux précoces, juste avant le week-end.

Chaque prestation prévue chez un client va passer par la planification et comporte des spécificités. Les planificateurs-trices doivent avoir une bonne connaissance du milieu médico-social, dont ses sigles et acronymes complexes, et prendre en compte un grand nombre de critères :

***Temps des déplacements - type de prestations - géographie - horaires - fonctions - compétences – demandes des clients et des collaborateurs-trices, etc.***

Leur travail s'effectue en étroite collaboration avec l'équipe interdisciplinaire pour que les informations concernant les prestations soient transmises correctement.

L'expertise du rôle de planificateur-trice est essentielle et ne permet pas de trouver rapidement des ressources externes à l'équipe pour un soutien ponctuel lors des périodes de surcharge.

Deux points d'amélioration sont prévus à moyen terme pour permettre une planification des prestations plus adaptée pour les clients, ainsi que pour les professionnels :

- Adaptation de l'effectif par fonction en adéquation avec l'augmentation de l'activité et la complexité des situations ;
- Nouveau programme de planification semi-automatisé prévu pour l'année 2023.

La planification n'est jamais terminée, cela la rend intéressante mais nécessite une bonne gestion de la frustration.

## CMS Avenches

### Témoignage d'Hélène Fässler, planificatrice

Je m'appelle Hélène Fässler et j'occupe le poste de planificatrice au CMS d'Avenches depuis janvier 2015.

La planification est un job qui demande beaucoup de souplesse. En continu, il faut être réactive à tous changements, modifications, nouvelles situations. Trouver des solutions à chaque demande.

Ce travail ne connaît aucune routine et pour moi c'est important, même si cela est parfois un peu lourd. Au niveau des améliorations, le nouveau programme à venir va nous faciliter certaines tâches : je pense plus spécialement à la copie des plannings, mettre les plages horaires. Tout ceci se fera automatiquement. Certes il y aura d'autres tâches mais tout changement est bénéfique et je me réjouis de tester ce nouvel outil.

La période du télétravail a été longue et se retrouver toute seule devant son poste de travail n'était pas toujours simple. Je ressentais le manque de voir mes collègues, de pouvoir partager un moment à la pause, quelques paroles dans les couloirs. Par contre, le point positif... moins de déplacements et plus de calme pour se concentrer.



### Violaine Cotting, planificatrice répond à quelques questions

#### ***Depuis quand exercez-vous le rôle de planificatrice ?***

Je suis planificatrice depuis 2010. Auparavant, j'ai travaillé au service du personnel, à la comptabilité ainsi qu'aux relevés d'activité.

#### ***Comment décrivez-vous votre activité ?***

Une activité prenante et variée qui demande une bonne résistance au stress ainsi qu'une grande faculté d'adaptation. Il faut souvent faire des miracles pour satisfaire les désirs des clients tout en conjuguant avec les ressources humaines à disposition.

#### ***Quels sont les points de satisfaction dans votre travail ?***

J'aime beaucoup planifier, j'ai parfois l'impression de jouer au Tetris. J'apprécie également de faire « le direct » pour les contacts avec les gestionnaires opérationnelles, les référentes et les responsables d'équipe.

#### ***Quelles sont les améliorations que vous pouvez imaginer ?***

Je compte beaucoup sur le nouveau programme de planification qui va supprimer les tâches rébarbatives et chronophages telles que copier les plages horaires, et autres. Je suis parfois frustrée par le manque de temps à disposition pour peaufiner la planification. Les urgences du vendredi en particulier, sont une récurrente source de stress.

#### ***Qu'est-ce que le télétravail vous a apporté ?***

J'apprécie le télétravail pour la tranquillité qu'il m'apporte. Cela permet d'avancer considérablement dans la planification sans être dérangée.

## CMS Moudon

### **Christine Golay, planificatrice répond à quelques questions**

#### ***Depuis quand exercez-vous le rôle de planificatrice ?***

Pour moi, ce rôle est arrivé progressivement depuis 2008 environ. Après bien quelques années à la réception, je me suis intéressée à ce challenge partiellement puis complètement depuis 2009. J'ai vécu plusieurs changements d'organisation et de programmes informatiques puisque au début, la planification des auxiliaires et des infirmières était séparée mais sur tout le secteur du CMS de Moudon. L'arrivée précieuse des ASSC nous a amené à fusionner les deux planifications, former trois équipes et ainsi être plus efficient.



#### ***Comment décrivez-vous votre activité ?***

Gérer l'organisation des prestations pour les intervenants sur le terrain, au service des clients-es.

#### ***Quels sont les points de satisfaction dans votre travail ?***

Travail très varié, en équipe et proche des soignants. C'est le centre névralgique entre tous les intervenants pluridisciplinaires du CMS. Un œil bienveillant pour une organisation qui correspond au mieux aux demandes de nos clients, tout en veillant, dans la mesure du possible, à la satisfaction et à la surcharge de nos collègues sur le terrain. J'apprécie particulièrement cette fonction qui est très vivante et toujours plein de surprises.

#### ***Quels sont les améliorations que vous pouvez imaginer ?***

Après deux années très stressantes notamment à cause du Covid, toute l'équipe des planificatrices et des responsables d'équipe a été mise à rude épreuve. Alors, l'arrivée prochaine d'un outil de planification plus performant, supprimant les tâches répétitives (enregistrement des plannings employés), avec une visualisation plus ludique, va nous soulager et nous serons ainsi plus sereins et plus pertinents dans notre tâche.

#### ***Qu'est-ce que le télétravail vous a apporté ?***

Pour mon compte, le télétravail a été très favorable à notre tâche. Il nous a permis de mieux gérer notre grande charge de travail et d'être moins dérangés, donc plus efficaces et moins stressés. Avec davantage de transmissions par écrit, mail ou transmission planification, nous avons pu canaliser le flux des informations et des modifications en fonction de l'urgence.

Toutefois le mélange des deux est très probant pour moi et parfaitement constructif. La planification de base en télétravail et les modifications en présentiel avec les avantages du travail en équipe.



## CMS Payerne

### Marina Bonfils, planificatrice - témoignage

J'ai été engagée au CMS de Payerne le 1<sup>er</sup> décembre 1999 comme secrétaire PERSAM. Mon travail était en priorité la planification des prestations, les contrôles et corrections des relevés d'activité des collaborateurs, le contact avec les caisses maladie concernant l'aide au ménage, les courriers divers, la réponse aux téléphones des clients, l'organisation de la livraison des repas, etc ...

Mon activité a subi pas mal de modifications au cours des années et elle consiste actuellement à planifier les interventions de tous les collaborateurs auprès des clients à l'aide de l'outil de planification Totem. Il ne faut pas avoir peur du terme « faire et défaire ».

On ne sait jamais de quoi sera faite la journée. Tous semblent penser que ce travail est rébarbatif mais au contraire, les prestations sont toujours plus complexes, les demandes des clients parfois exigeantes et les absences des collaborateurs pas toujours faciles à remplacer. On a l'impression de construire un puzzle mais qui change chaque jour. J'espère que le nouvel outil de planification nous facilitera le travail.

J'imaginerais des améliorations en lien avec le stress principalement à cause du volume des tâches.

Le télétravail m'a apporté au début du Covid une certaine sécurité vis-à-vis du virus mais au fur et à mesure un environnement plus calme afin d'exécuter une planification beaucoup plus précise et adaptée.



# Conférence Mme Alix Noble

## Pertes et deuils: peut-on apprendre à se séparer ?

**Christine Beaud, infirmière Santé et Sécurité au Travail**

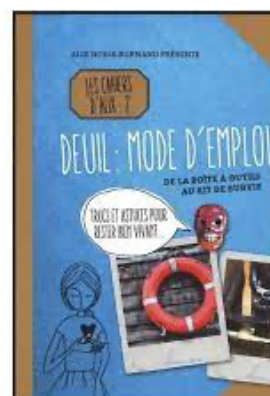
Au mois de novembre 2021, nous avons eu la chance de proposer à l'ensemble des collaborateur-trice-s de l'ABSMAD une magnifique conférence donnée par Alix Noble-Burnand : « **Pertes et deuils : peut-on apprendre à se séparer ?** ».

Notre conférencière possède un long parcours de formation et d'accompagnement. Tout d'abord enseignante, elle a ensuite entamé des études sur le deuil et les soins palliatifs, une formation de conseillère, puis en thanatologie. Elle enseigne et accompagne des psychologues, soignants, éducateurs, enseignants, pour leur proposer des outils et des dispositifs d'intervention lors de décès en classe, en entreprise, etc.

Elle organise chaque année depuis 2016, à Lausanne, le Toussaint'S Festival ([www.toussaints-festival.ch](http://www.toussaints-festival.ch)) et a créé l'association Deuil's, une plateforme réunissant des professionnels à même d'accompagner le deuil sous toutes ses faces bio-psycho-spirituelles et sociales ([www.deuils.org](http://www.deuils.org)). Elle a édité trois livres autour des questions de la mort.

Voici quelques extraits du livre « Deuil, mode d'emploi » (2016), ainsi que quelques notes prises lors de sa conférence. A signaler que ce livre est à disposition dans chaque CMS et à la Direction.

Tout au long de nos vies, privées et professionnelles, nous avons à faire face à de nombreuses étapes complexes : « *Du déménagement difficile à l'abord douloureux de la vieillesse, du veuvage soudain au chagrin d'amour apparemment banal, de la fausse couche jamais oubliée au suicide incompréhensible d'un fils rayonnant. Force m'est de constater qu'il n'y a pas qu'un seul type de deuil. Nous sommes en effet tous différents, dans la façon dont nous sommes construits, attachés, reliés. Différents aussi de par nos familles, cultures, mémoires sociales* ».



A travers sa conférence, Mme A. Noble nous aide à comprendre la différence mais aussi les similitudes des processus entre les pertes et les deuils. Le deuil : ensemble des réactions qui suivent la mort d'une personne. La perte : ensemble de réactions qui suivent la disparition d'un attachement important. Pour les deux, le travail de deuil, intérieur, doit être entrepris. Mais il doit avoir une limite, une fin. Chaque perte est unique, incomparable, irréversible, souvent difficile à comprendre pour l'autre. Le temps d'avant est fini. « *Elle me plonge dans le présent, me fait regretter le passé et douter de l'avenir : Il y a un temps pour tout* ».

Diverses ressources sont présentées : les croyances, l'imaginaire et le rite.

La croyance fait référence au sens de la vie. Elle sert de point de repère dans le tourbillon du présent. L'imaginaire permet à l'humain de créer des images indépendamment de la réalité, c'est le ressenti. Le rite permet de baliser le temps qui passe. C'est un ensemble d'actes codifiés, qui permet de vivre un passage (naissance, passage à l'âge adulte, mariage, mort). C'est « le faire ». Pour Mme A. Noble, il est important d'instaurer des rites après avoir repéré notre besoin et notre fonctionnement. Cela nous permet d'honorer ce qui est fini, mais aussi ce qui nous a permis d'être ce que nous sommes : « *je la remercie pour la chance que j'ai eu de l'avoir connue* ».

La crise fait partie de l'humain : pertes et deuils entraînent une croissance inévitable.

Comment accompagner au mieux nos clients et leurs proches dans ces étapes ? selon Mme A. Noble, il faut bien légitimer, entendre leur souffrance. Mais il n'est pas possible de comprendre. Chaque perte est unique.

*Oui, on souffre autant d'un chagrin d'amour que d'un décès.*

*Non, la souffrance du deuil n'est pas infinie et éternelle.*

*Oui, on peut ressortir vivant du chagrin.*

*Non, il n'est pas question de banaliser la souffrance, ni de la dramatiser.*

*Oui, on peut s'attacher et aimer de nouveau.*

*Non, le temps seul ne guérit rien.*

*Oui, ça fait mal, terriblement mal.*

*Non, ça ne sert à rien de faire semblant : ça n'ira pas mieux demain.*

*Oui, il faut du courage.*

*Non, on n'en meurt pas.*

*Oui on peut compter sur soi-même.*

*Non, on n'oublie jamais.*

*Oui, on se souvient toujours.*

*Et c'est ça qui est bien.*

Cet évènement fait partie du cycle de conférences organisées tous les 2 ans, par le secteur RH-SST. Elles sont en lien avec les pré-occupations professionnelles et personnelles des collaborateurs, dans un objectif de prévention des risques psycho-sociaux. Le temps est offert, il inclut un moment d'échanges après la conférence, sous forme d'un apéritif. Le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise y participe également.

Pour rappel, en 2016, nous avons eu la chance de recevoir R. Poletti, avec son atelier : « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres ». En 2018, M. C. Brülhart nous amenait des outils dans sa conférence « Comment gérer les personnalités difficiles ». Vous retrouvez tous les documents en lien avec ces évènements dans Bdweb - Pages Utiles - SST.





# Bike to work

## L'ABSMAD à vélo

### Hélène Morgenthaler, directrice

Nous sommes au mois de mai, le printemps s'est installé et avec lui, les beaux jours rallongent et sont propices à l'utilisation de la bicyclette.

Cela tombe bien car cette année, afin de s'évader un peu de cette crise qui s'éternise, la direction de l'ABSMAD a décidé d'inscrire l'Association au challenge « Bike to work ».

Le principe est simple : durant les mois de mai et juin, les collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent forment des équipes de 1 à 4 personnes et se motivent pour venir le plus souvent en vélo au travail. Une utilisation mixte est également possible, soit en train + vélo ou train et à pied. L'objectif est également de promouvoir la mobilité douce et l'activité physique, tout en faisant un geste pour la planète.

4 équipes de 4 personnes (15 femmes et 1 homme) sont constituées et le défi peut commencer dès le 1er mai. La météo durant ce mois de mai ne nous aide pas beaucoup car bise et giboulées se succèdent. Mais il en faut plus pour décourager nos vaillant-e-s participant-e-s. En 1 mois, le compteur affiche déjà 3000 kms parcourus et plus de 80% des jours travaillés sont réalisés en vélo.

Une émulation positive anime nos équipes qui se motivent entre elles. Une compétition bon enfant apparaît et on parle moins de la crise

Covid et un peu plus des kilomètres réalisés chaque jour. Une application sur le téléphone permet de suivre en direct l'avancée des compteurs et cela génère une dynamique très encourageante au sein des groupes.

Le mois de juin défile avec une météo un peu plus favorable, certaines personnes vont même rouler sur leur pause de midi afin de gonfler leur compteur, d'autres profitent du télétravail et des séances en visioconférence pour se mettre sur leur vélo d'appartement.

La fin du challenge arrive et au 30 juin, nous affichons 6'450 kms parcourus en 2 mois ! Au total sur ces 2 mois, ce sont 380 jours de vélo cumulés par les 16 participants, représentant 81% des jours travaillés où les participants ont pratiqué la mobilité douce et 929 kgs de CO2 en moins pour la planète.

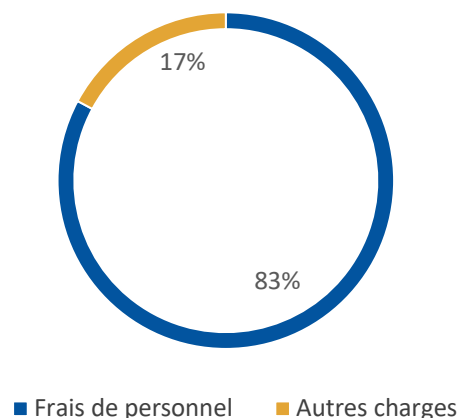
Les participant-e-s ont toutes et tous joué le jeu, chacune et chacun selon son niveau et ses possibilités. Le challenge est reconduit en 2022, en espérant qu'il donne envie aux autres d'y participer.



# Finances

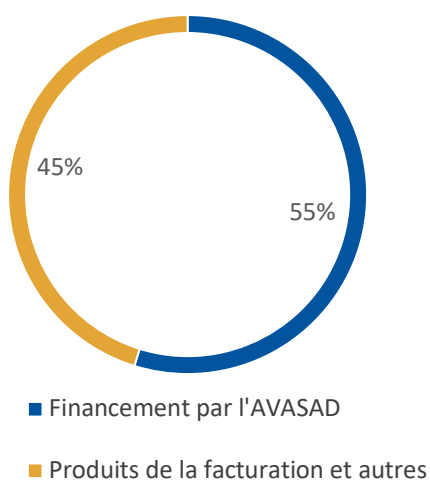
## Evolution des charges

L'exercice précédent incluait dans les autres charges les déménagements des CMS d'Avenches et de Moudon, leur donnant dès lors une proportion plus importante. Le rapport 16/84 d'avant la pandémie n'est pas atteint car les achats de matériel médical ont été plus conséquents.



## Evolution des produits

Sans atteindre le rapport 47/53 de 2019, cet exercice a été marqué par une augmentation plus que proportionnelle des soins facturables (soins de base et soins infirmiers), permettant d'améliorer le ratio des produits de facturation. Les coûts de la pandémie ont cette année encore été pris en charge par le Canton.



# Comptes de résultat

| En milliers de francs suisses            | 2021          | 2020          | Evolution<br>sur 1 an |
|------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------------|
| <b>Produits</b>                          | <b>23 356</b> | <b>22 143</b> | <b>5.5%</b>           |
| Produits de collecte de fonds            | 4             | 37            | -89.2%                |
| Financement par l'AVASAD                 | 12 799        | 12 295        | 4.1%                  |
| Produits de livraisons et de prestations | 9 992         | 9 276         | 7.7%                  |
| Autres produits                          | 562           | 536           | 4.9%                  |
| <b>Charges</b>                           | <b>23 384</b> | <b>22 428</b> | <b>4.3%</b>           |
| Frais de personnel                       | 19 372        | 18 437        | 5.1%                  |
| Honoraires et prestations de tiers       | 1 173         | 1 053         | 11.4%                 |
| Autres charges d'exploitation            | 2 823         | 2 925         | -3.5%                 |
| Amortissements                           | 16            | 14            | 14.3%                 |
| <b>Résultat d'exploitation</b>           | <b>28</b>     | <b>285</b>    |                       |
| Résultat financier                       | 13            | 6             |                       |
| Résultat exceptionnel                    | 0             | 0             |                       |
| Mouvements de fonds et de capitaux       | -41           | -290          |                       |
| <b>Résultat de l'exercice</b>            | <b>0</b>      | <b>0</b>      |                       |

# Bilan

| En milliers de francs suisses                      | 31.12.2021   | 31.12.2020   |
|----------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Actifs circulants</b>                           | <b>3 183</b> | <b>3 174</b> |
| Liquidités                                         | 1 390        | 1 244        |
| Créances résultant de livraisons et de prestations | 1 647        | 1 834        |
| Autres créances à court terme                      | 22           | 31           |
| Comptes de régularisation d'actif                  | 123          | 65           |
| <b>Actifs immobilisés</b>                          | <b>86</b>    | <b>87</b>    |
| Immobilisations corporelles                        | 56           | 58           |
| Immobilisations financières                        | 29           | 29           |
| <b>Total Actif</b>                                 | <b>3 269</b> | <b>3 261</b> |
| <b>Engagements à court terme</b>                   | <b>2 827</b> | <b>2 779</b> |
| Dettes financières à court terme portant intérêt   | 1 159        | 1 261        |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations   | 312          | 357          |
| Autres dettes à court terme                        | 282          | 292          |
| Provisions à court terme                           | 730          | 616          |
| Comptes de régularisation d'actif                  | 343          | 253          |
| <b>Capital des fonds affectés</b>                  | <b>38</b>    | <b>38</b>    |
| <b>Capital de l'Organisation</b>                   | <b>403</b>   | <b>444</b>   |
| <b>Total Passif</b>                                | <b>3 269</b> | <b>3'261</b> |

# Comité

**Aliette Rey**

*Présidente*

**Marie-Pierre Vincent**

*Vice-présidente*

## REGION AVENCHES

**Marie-Pierre Vincent**

*Vice-présidente et déléguée à l'Assemblée des délégués de l'AVASAD*

**Eric Schürch**

*Membre jusqu'au 30.06.2021*

**Tony Ruano**

*Membre depuis le 01.07.2021*

## REGION MOUDON

**Aliette Rey**

*Présidente*

**Charles Charvet**

*Membre et délégué à l'Assemblée des délégués de l'AVASAD jusqu'au 30.06.2021*

**Anne-France Mayor Pleines**

*Membre depuis le 02.09.2021*

**Lucas Contomanolis**

*Membre depuis le 30.09.2021*

## REGION PAYERNE

**Vincent Guggi**

*Membre et délégué à l'Assemblée des délégués de l'AVASAD*

**Edouard Noverraz**

*Membre*

**Valérie Hadorn**

*Membre jusqu'au 30.06.2021*

# Direction

**Hélène Morgenthaler**

*Directrice*

**Fausto Cameroni**

*Responsable finances*

**Catherine Muller**

*Responsable prestations*

**Carmen Gutiérrez**

*Consultante en soins infirmiers jusqu'au 31.08.2021*

**Sonia Perret**

*Responsable RH*

**Clothilde Scascighini**

*Consultante en soins inf. depuis le 01.09.2021*

# Responsables des Centres Médico-sociaux

**Aurélie Piguet**

*CMS Avenches*

**Sara Monvert**

*CMS Moudon*

**Anne Burdet Schopfer**

*CMS Payerne jusqu'au 28.02.2021*

**Nicole Martin**

*CMS Payerne depuis le 01.02.2021*

# AVASAD

**Tristan Gratier**

*Président*

**Susana Garcia**

*Directrice générale*



AIDE ET SOINS  
À DOMICILE

## **ABSMAD**

Association broyarde pour la promotion de la santé  
et le maintien à domicile

Rue de Savoie 1  
1530 Payerne  
Tél. 026 662 41 71

[www.absmad.ch](http://www.absmad.ch)  
[direction.absmad@avasad.ch](mailto:direction.absmad@avasad.ch)

### **CMS d'Avenches**

Place de la Gare 10A  
1580 Avenches  
Tél. 026 676 90 00

[cms.avenches@avasad.ch](mailto:cms.avenches@avasad.ch)

### **CMS de Moudon**

Avenue de Cerjat 6  
1510 Moudon  
Tél. 021 905 95 95

[cms.moudon@avasad.ch](mailto:cms.moudon@avasad.ch)

### **CMS de Payerne**

Grand-Rue 19  
1530 Payerne  
Tél. 026 662 41 41

[cms.payerne@avasad.ch](mailto:cms.payerne@avasad.ch)

## **IMUD**

(Infirmier-ère mobile urgences-domicile)

Tél. 026 662 62 62 (pour les professionnels uniquement)

## **AVASAD**

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile

Avenue de Rhodanie 60  
1014 Lausanne  
Tél. 0848 822 822

[www.cms-vaud.ch](http://www.cms-vaud.ch)